

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE



Mairie de Quéven
Place Pierre Quinio
56530 QUÉVEN

Téléphone : 02 97 80 14 14
Messagerie : mairie@mairie-queven.fr

Approuvé par délibération du 30 janvier 2020
Modifié par délibération du 28 septembre 2023



M. Le Maire,
Marc BOUTRUCHE

OBJET	DÉSIGNATION	RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES	SERVICE CONCERNÉ	RÉFÉRENCE
Servitudes relatives à la protection des monuments historiques classés ou inscrits - <u>Périmètre Délimité des Abords</u>	Calvaire de l'ancien cimetière au sud de l'église (inscrite le 19 juillet 1937) Cairn mégalithique autour de Kerroc'h dit « Trou des Chouans » (classé le 17 juin 1977)	Loi du 31 décembre 1913 Circulaire du 02 décembre 1977 (Ministère de la Culture et de l'Environnement) Loi du 7 juillet 2016 - articles L.620-30 à 32 du Code de l'Urbanisme	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine UDAP du Morbihan Petit Hôtel de Limur 31, rue Thiers 56000 VANNES	AC1
Servitudes relatives à la protection des sites classés ou inscrits	Rives du Scorff (inscrit le 15 mai 1974)	articles R. 151-51 et R. 161-8 du code de l'urbanisme	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine UDAP du Morbihan Petit Hôtel de Limur 31, rue Thiers 56000 VANNES	AC2
Servitude de passage des piétons sur le littoral	Sud du Pont du Sac'h	Décret n° 77-753 du 7 juillet 1977 pris pour l'application de l'article 52 de la loi n° 76-1285 du 31 décembre 1976 instituant une servitude de passage des piétons sur le littoral Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral	DDTM56 SPACES/PRN/SRC 1, Allée du Général Troadec BP 520 56019 VANNES Cedex	EL9
Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et déviations d'agglomération	RN 165	Articles L. 122-2, L. 151-3, L. 152-1 et L. 152-2 du Code de la Voirie Routière Articles L. 111-6 à L. 111-10 du Code de l'Urbanisme	DIRO 18, rue Stanislas Dupuy de Lôme ZI de Prat 56000 VANNES	EL11
Servitudes relatives au transport de gaz naturel	Canalisation Arzano-Quéven Ø150 mm	Loi du 15 juin 1906 modifiée (article 12) Loi n° 46-628 du 08 avril 1946 modifiée (article 35) Décret n° 67-886 du 06 octobre 1967 (articles 1 à 4) Décret n° 70-492 du 1 ^{er} juin 1970 modifié (Titre I, chapitre III et Titre II) Décret n° 85-1108 du 15 octobre 1985 modifié (articles 5 et 29) Loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003 modifiée (article 24)	Service Travaux Tiers et Urbanisme 10, Quai Emile Cormerais CS 10002 44801 SAINT-HERBLAIN Cedex	I3

OBJET	DÉSIGNATION	RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES	SERVICE CONCERNÉ	RÉFÉRENCE
Servitudes relatives au transport d'énergie électrique	Réseau de distribution moyenne tension Ligne de transport 63 kV n° 1 Kérolay-Poteau Rouge	Loi du 15 juin 1906 modifiée (articles 12 et 12 bis) Loi de Finances du 13 juillet 1925 (article 298) Loi n° 46-628 du 08 avril 1946 modifiée (article 35) Décret n° 67-886 du 06 octobre 1967 (articles 1 à 4) Décret n° 70-492 du 1 ^{er} juin 1970 modifié	ENEDIS Service DT - DICT 64, Boulevard Voltaire BP 90937 35009 RENNES Cedex RTE - GMR Bretagne 1, rue Ampère Zone de Kérouvois sud 29500 ERGUE-GABERIC	I4
Servitudes relatives aux Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP)	Zonage réglementaire du Scorff	Articles L. 562-1 à L. 562-9 du Code l'Environnement Décret n° 2011-765 du 28 juin 2011 relatif à la procédure d'élaboration, de révision et de modification des Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles Articles R. 562-1 à R. 562-10 du Code l'Environnement Cependant le décret n° 2000-547 du 16 juin 2000 modifié relatif à l'application des articles 94 et 95 du Code Minier prévoit quelques adaptations pour les PPRM	DDTM56 SPACES/PRN/SRC 1, Allée du Général Troadec BP 520 56019 VANNES Cedex	PM1
Servitudes relatives aux Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)	PPRT autour de l'établissement SICOGAZ	Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages (article 5) Articles L. 515-15 à L. 515-26 du Code de l'Environnement dans leur version en vigueur jusqu'au 13 juillet 2010 avant modifications par la loi ENE n° 2010-788 du 12 juillet 2010 Décret n° 2005-1130 du 7 septembre 2005 relatif aux Plans de Prévention des Risques Technologiques Articles R. 515-39 à R. 515-50 du Code de l'Environnement	DDTM56 SPACES/PRN/SRC 1, Allée du Général Troadec BP 520 56019 VANNES Cedex	PM3

OBJET	DÉSIGNATION	RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES	SERVICE CONCERNÉ	RÉFÉRENCE
Servitudes relatives aux voies ferrées	Ligne Savenay-Landerneau	Lois du 15 juillet 1845 Décret du 22 mars 1942 Décret-loi du 30 octobre 1935 modifié par la loi du 27 octobre 1942	SNCF Délégation Immobilière Territoriale de l'Ouest Pôle valorisation et transactions immobilières 15, Boulevard de Stalingrad 44000 NANTES	T1
Servitudes aéronautiques de dégagement	Aéroport de Lann Bihoué	Articles L. 281-1 et R. 214-1 à R. 243-3 du Code de l'Aviation Civile Arrêté du 15 juillet 1998	M. le Délégué Régional de l'Aviation Civile SNIA Ouest Pôle de Nantes Zone Aéroportuaire CS 14321 44343 BOUGUENNAIS Cedex	T5
Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières	Aéroport de Lann Bihoué	Code de l'aviation civile, 2e et 3 e parties, livre II, titre IV, chapitre IV, et notamment les articles R. 2441 et D. 244-1 à D. 244-4 inclus Code de l'urbanisme, article L. 421-1, L. 422-1, L. 422-2, R. 421-38-13 et R. 422-8.	M. le Délégué Régional de l'Aviation Civile SNIA Ouest Pôle de Nantes Zone Aéroportuaire CS 14321 44343 BOUGUENNAIS Cedex	T7